

Moyens à disposition

Matériel dont dispose le bénéficiaire pour la mise en œuvre en distanciel :

Pour suivre un bilan de compétences partiellement ou entièrement à distance, il est souhaitable de savoir utiliser du matériel numérique (ordinateur, écran, clavier, webcam, smartphone).

En cas de problème de connexion lors de votre rendez-vous, merci de bien vouloir en informer votre référente par téléphone ou par e-mail.



Tablette



Ordinateur



Smartphone



Connexion internet suffisante



Haut-parleur



Webcam



Micro

Modalités de mise œuvre du bilan de compétences en distanciel



Les séances en visioconférence se dérouleront sur la plateforme **Teams**.



Un e-mail comportant le **lien de connexion** sera transmis avant le début de la séance.



Pour se connecter, il est nécessaire de cliquer sur ce lien, puis de sélectionner “**Poursuivre sur le navigateur**” et de suivre les indications de la plateforme Teams. Les séances en visioconférence se dérouleront sur la plateforme **Teams**.



L'accès aux plateformes (**Parcouréo/Pix**) sera donné par la référente et permettra également de travailler conjointement sur la définition du projet professionnel à distance.

En cas de difficultés d'utilisation de la plateforme Teams, une autre interface de communication en visioconférence pourra être utilisée.



Assistance technique et pédagogique

L'accompagnement et l'assistance sont assurés par la même référente qui réalise le bilan de compétences. Cet accompagnement et cette assistance se font par email ou par téléphone.

La référente doit répondre dans un délai de 48h. En cas d'indisponibilité et passé ce délai, il est nécessaire de prendre contact avec la conseillère technique :

Marion Dupas par téléphone au **03 44 15 66 63** ou par mail: **mdupas@ipsho.org**

Fait à
Bénéficiaire :

Signature :

Le
Le centre prestataire :

Signature :